

BAREME DES HONORAIRES DE TRANSACTION

Au 1^{er} janvier 2017

Appartements – Maisons

De 0 à 180.000 € 10% TTC

De 180.001 € à 450.000 € 6% TTC

A partir de 450.001 € 5% TTC

Terrains 8% TTC

Locaux commerciaux 8% TTC

Garages 10% TTC

Autres frais	Hors Taxes	T.T.C
Estimation du bien (Déduit des honoraires en cas de vente par le Cabinet)	200 €	240 €

Les honoraires d'Agence sont à la charge du vendeur et sont inclus dans tous les prix de vente proposés en publicité.

Aucun honoraire ou frais n'est dû avant la conclusion d'un contrat.